

LE FÉDÉRALISME—LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE
RESSOURCES MARINES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je me demande si le fait de refuser de donner aux provinces le pouvoir de gérer leurs ressources marines fait partie du fédéralisme renouvelé dont le premier ministre a parlé.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ce ne serait pas du fédéralisme renouvelé, madame le Président, ce serait un prolongement du genre de fédéralisme pratiqué par le très honorable chef de l'opposition. Je lui rappelle que notre gouvernement avait signé une entente relative aux ressources marines avec les provinces Maritimes. Il a annulé cette entente pour leur accorder unilatéralement les pleins pouvoirs dans ce domaine.

Dans le cas des loteries, nous avons également conclu une entente avec les provinces. Il l'a annulée afin de leur donner unilatéralement les pleins pouvoirs dans ce domaine.

M. Clark: Madame le Président, le premier ministre a dit qu'au moins dans ces deux cas, le fédéralisme renouvelé comportait le retour le plus rapide possible au statu quo.

Compte tenu de l'intérêt que suscite au Québec et ailleurs ce fédéralisme renouvelé dont parle le premier ministre, et puisqu'il a maintenant précisé deux domaines où il entend s'écarter des progrès réalisés, pourrait-il déposer à la Chambre, avant le 20 mai, un exposé sur le fédéralisme renouvelé auquel songent le premier ministre et son gouvernement?

M. Trudeau: Madame le Président, je pense que ma réponse précédente montre bien que nous nous sommes mis d'accord avec les provinces sur ces deux questions. Le gouvernement du très honorable chef de l'opposition n'a fait que s'avouer vaincu et rendre aux provinces ce que celles-ci avaient cédé au gouvernement fédéral à la suite de négociations d'égal à égal. S'il nous dit maintenant qu'il envisage le fédéralisme renouvelé comme une façon de rompre toutes les ententes qui sont équitables à la fois envers le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et de les remplacer par d'autres qui ne sont équitables qu'envers les provinces, je lui dirai que nous envisageons différemment le fédéralisme renouvelé.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES GAGNANTS DU CONCOURS POUR LES PLANS DE LA FRÉGATE CANADIENNE

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il annoncer le nom des deux gagnants du concours pour les plans de la frégate canadienne? Cela permettrait à la marine de passer à l'élaboration des contrats et éviterait de nouvelles dépenses inutiles aux trois consortiums qui n'ont pas gagné ce concours.

Questions orales

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je peux rassurer l'honorable député de l'opposition en lui disant qu'il n'y a rien qui retarde indûment l'évolution normale du dossier relatif aux frégates. Je n'ai pas encore reçu de suggestions précises de sociétés ayant la compétence nécessaire pour entreprendre le *design* des nouvelles frégates. La seule déclaration que j'ai faite à ce jour c'est que les nouvelles frégates seraient construites au Canada et avec du *design* canadien.

[Traduction]

M. McKinnon: Madame le Président, le ministre est loin d'être aussi précis, en ce qui concerne l'endroit où ces navires seront construits, qu'il ne l'était vendredi dernier, alors qu'il a montré que son principal critère pour l'octroi des contrats était le favoritisme politique.

En novembre dernier, à titre de ministre de la Défense nationale, j'ai adressé au chef de l'état-major de la Défense et au sous-ministre une note de service ordonnant la tenue d'une étude sur un nouveau programme de rajeunissement de la flotte qui ferait suite à la construction des six frégates. Un rapport provisoire devait être remis au chef de l'état-major le 15 mars et au ministre à la fin de juin. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en est cette étude et si le chef de l'état-major lui en a parlé?

[Français]

M. Lamontagne: Madame le Président, à la suite de la réponse que je viens de donner, je dirai encore une fois qu'à mon sens le programme relatif aux frégates suit son évolution normale, et aussitôt après avoir solutionné le problème des nouveaux chasseurs, j'ai demandé au ministre de s'efforcer de proposer toutes les solutions possibles au sujet des frégates.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—ON DEMANDE SI LE MINISTRE DE LA JUSTICE VA FAIRE CESSER LA PUBLICITÉ AU QUÉBEC

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. A la suite des critiques virulentes formulées ce matin par le ministre péquiste Pierre-Marc Johnson sur la publicité du gouvernement fédéral, le ministre de la Justice a-t-il l'intention de faire cesser les activités du gouvernement du Canada au Québec?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je n'ai pas l'intention de faire cesser cette publicité. Je voudrais tout simplement remercier M. Johnson des compliments qu'il a faits quant à la compétence et à l'efficacité du programme d'information du gouvernement canadien. Je voudrais profiter de l'occasion pour rappeler à M. Johnson une déclaration faite le 31 mars 1980, à l'Assemblée nationale, par le premier ministre M. Lévesque, et je cite:

Il est normal, comme le font les entreprises, que des gouvernements, s'ils sont un peu conscients de la réalité, essaient d'avoir, sous forme d'information, à l'occasion de publicité, ...